MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 884 Cotonou -Bénin
Tél. + 229 21 30 02 64
+ 229 21 30 04 10
Mail: sp.inrab@inrab.org
Sp.inrab@yahoo.com
www.inrab.org

INSTITUT NATIONAL DES RECHERCHES AGRICOLES DU BENIN

MARCHE DE FOURNITURES

N°011 du 19/ 05/2025

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National N°012/INRAB/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 14/04/2025.

Objet de l'Appel d'Offres Ouvert National :
Acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin.

Sources de financement : Budget autonome et Budget National

Gestion : 2025

Imputations budgétaires : 39 4 42011 473 00 6319 /7020500000

Commencé le lundi 19 mai 2025
Achevé le lundi 19 mai 2025

Mai 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel à concurrence N°012/INRAB/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 14/04/2025 relatif à l'acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi dix-neuf mai à 08 heures 27 minutes, dans la salle de réunion au bureau 601 au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale sis à Agonkanmey (Abomey-Calavi) de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°0134/INRAB/DAF/PRMP/SA du 06 mai 2025:**

Président : Monsieur AHOUANGNIHIN S. L'Heureux, Personne Responsable des Marchés Publics de l'INRAB ;

- **Rapporteur** : Monsieur SESSOU K. Éric, Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'INRAB ;
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
CRA-PP	ADJAITO Léonce	Représentant D/CRA-PP	Néant
DAF/INRAB	CAPO-CHICHI Martin	Représentant DAF/INRAB	Néant
Personne-Ressource	MARE Abdoulaye	Juriste	Néant

Il convient de préciser que madame GOUDJO Vénérande, Conseillère Juridique du Directeur Général de l'INRAB, membre de la commission n'a pas pu se présenter à la séance car elle était en mission.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèse ci-après :

Lot 1	Acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin : Acquisition de sacs et sachets au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (LOT 1)
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National

Justification	F_DG_105938
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV CCMP N°032-04/INRAB/CCMP/2025 du 11 avril 2025.
Soumissionnaires	
- AFRIQUE PRESTATIONS INDUSTRIE SARL ; - KEY CONSULTING PLUS SARL ; - NATHANIEL'S EMERGING COMPANY SARL.	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
AFRIQUE PRESTATIONS INDUSTRIE SARL	L'offre du soumissionnaire ne satisfait pas aux critères de la recevabilité car le bordereau des prix pour les fournitures fabriquées au Bénin qu'il a proposé n'est pas conforme à celui du dossier d'appel à concurrence. Dans le bordereau des prix pour les fournitures fabriquées au Bénin proposé pour le CRA-PP, au niveau de la ligne 1 du CRA-PP intitulée « **LIEN SERRAGE A INSERT METAL** », il a utilisé comme quantité **24 000** au lieu de **240**.
KEY CONSULTING PLUS SARL	L'offre du soumissionnaire ne satisfait pas aux critères de la recevabilité. En effet : • Dans la lettre de soumission : - au niveau du paragraphe b), il n'a pas inséré une brève description des cahiers des clauses techniques des fournitures et services connexes ***;*** - au niveau du paragraphe f), il fait référence à la **clause 43 des IC** et à **l'article 7.1.1 des CCAG** en lieu et place de **la clause 42 des IC** et **l'article 17 des CCAG** ; • dans l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique fourni par le soumissionnaire, il mentionne les articles 122 et 123 du code des marchés publics alors que le modèle proposé dans le DAO ne mentionne que l'article 123 dudit code ; • dans la déclaration de garantie d'offre : - au niveau du paragraphe a), il est écrit *" si nous retirons l'offre pendant la période de validité* ***que nous avons spécifié*** *dans la lettre de soumission* ***ou toute date prorogée par le soumissionnaire*** " au lieu de *" si nous retirons l'offre pendant la période de spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre " ;* - au niveau du premier point du paragraphe b) dans la partie 2, il est écrit "si nous acceptons les modifications de notre offre..." au lieu de ***'si nous n'acceptons pas les modifications de notre offre***" ;

	au niveau du deuxième point du paragraphe b) dans la partie 2, il est écrit "si signons par le marché' au lieu de ***'si nous ne signons pas le marché "***. • le soumissionnaire n'a pas fourni le bordereau des prix unitaires.
NATHANIEL'S EMERGING COMPANY SARL	L'offre du soumissionnaire ne satisfait pas aux critères de la recevabilité car la lettre de déclaration de garantie d'offre fournie n'est pas conforme au modèle proposé dans le dossier d'appel à concurrence. Les points de non-conformité sont les suivants : - au niveau du troisième point du paragraphe b), il est écrit *" si nous signons le marché et* ***refusons de l'exécuter*** " au lieu de *"si nous signons le marché et* ***ne l'exécutons pas" ;*** - au niveau du quatrième point du paragraphe b) dans la partie 2, il y a eu omission du groupe de mot en début de la phrase *"****si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché"*** ; - au niveau de la troisième ligne du paragraphe c) dans la partie 2, il est écrit "d'une juridiction administrative compétente'' au lieu de ***''d'une juridiction compétente"***. De plus, il y a eu ajout du groupe de mot ***" en République du Bénin"*** à la fin de la phrase. au niveau de la dernière ligne de la partie 3, il est écrit *"trente (30) jours suivant* ***l'expiration de notre offre"*** au lieu de *"trente (30) jours suivant* ***l'expiration du délai de validité de notre offre".***

Attributaire	
Nom	-
Montant proposé	-
Montant évalué (corrigé)	-

Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin : Acquisition de sacs et sachets au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (LOT 1)	
Prix	-	-
Délai d'exécution	Trois (03) mois	
Part de sous-traitance	NA	
Variante pris en compte	NA	

Lot 2	Acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles

Lot 2	Acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin : Acquisition de cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (LOT 2)	
Procédures		
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National	
Justification	F_DG_105938	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV CCMP N°032-04/INRAB/CCMP/2025 du 11 avril 2025.	
Soumissionnaires		
- YOD HARMONY SARL.		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	**Motifs**	
	•	
Attributaire		
Nom	**YOD HARMONY SARL**	
Montant proposé	44 250 000 FCFA TTC	
Montant évalué (corrigé)	**44 250 000 FCFA TTC**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin : Acquisition de cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (LOT 2)	
Prix	44 250 000 FCFA TTC	Quarante-quatre millions deux cent cinquante mille francs FCA toutes taxes comprises
Délai d'exécution	Trois (03) mois	
Part de sous-traitance	NA	
Variante pris en compte	NA	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Lots	Désignation du lot	Attributaire	Montant en FCFA TTC
1	Acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin : Acquisition de sacs et sachets au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (LOT 1)	-	-
2	Acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin : Acquisition de sacs et sachets au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (LOT 2)	YOD HARMONY SARL	44 250 000
TOTAL en FCFA TTC			**44 250 000**

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 37 minutes.

Fait à Agonkanmey, le 19 mai 2025.

Le Président

L'Heureux S. AHOUANGNIHIN
PRMP/INRAB

Le Rapporteur

Éric K. SESSOU
Assistant PRMP/INRAB

Membres

Léonce ADJAITO
Représentant D/CRA-PP

Martin CAPO-CHICHI
Représentant DAF/INRAB

Abdoulaye MARE
Juriste/Personne Ressource

Liste de présence à la séance d'attribution du marché relatif au l'Appel d'Offres Ouvert National N°012/INRAB/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 14/04/2025 relatif à l'acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin.

Date: 19 mai 2025

Liste de l'administration

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
1	AHOUANGNIHIN S. L'Heureux	PRMP/INRAB	PRMP/INRAB Président	01 97 19 23 43	
2	SESSOU K. Éric	PRMP/INRAB	Assistant PRMP/INRAB Rapporteur	01 95 63 43 08	
3	CAPO-CHICHI Martin	DAF/INRAB	S2MG DAF/INRAB Membre	01 65 20 67 49	
4	ADJAITO Léonce	CRA-PP	Responsable Qualité CRA-PP Membre	01 97 63 64 07	
5	MARE Abdoulaye	Personne-Ressource	Juriste Membre	01 96 72 83 83	